



LES MOTS DU MAIRE

Décidément, chaque fois que je dois rédiger un éditorial la situation sanitaire, politique ou géopolitique est dégradée et me donne de la matière.

Celui-ci ne déroge pas à l'habitude avec cette guerre d'Ukraine. Quelle tragédie à nos portes ! La solidarité des Serriérois s'est manifestée avec des dons de médicaments, produits sanitaires, et des offres d'hébergement. Merci !

Mais à l'heure où des milliers de réfugiés fuient les bombes, certains se manifestent avec les petits tracas du quotidien : déjections canines, bruit, incivilités... J'avoue humblement avoir du mal avec ces priorisations dans le « malheur ».

Sachons évaluer ce qui est prioritaire et indispensable, ce qui est vital et accessoire.

Alors oui, les chiens qui font leurs besoins n'importe où ont des maîtres qui devraient utiliser les sacs mis à leur disposition pour ramasser les déjections. Alors oui, le village n'est pas adapté à la multiplicité de stationnement de véhicules et notamment poids-lourds.

L'équipe municipale, les agents et les élus, mettent beaucoup d'énergie pour que la vie dans le village soit la plus agréable possible. Mais chacun d'entre vous doit respecter l'ensemble des autres citoyens, y compris ceux élus et agents qui travaillent pour vous.

Daniel BÉGUET, Maire

FEU D'ARTIFICE 2022

Le feu d'artifice aura lieu le 23 juillet, si rien ne vient contrarier sa préparation.

Après 2 années sans festivités, ce devrait être un bon moment de convivialité.

Il y aura néanmoins de nouvelles contraintes dans l'organisation du stationnement des véhicules avec la création de la vélo-route. Beaucoup de possibilités de stationnement ont disparu avec cette réalisation et nous devons imaginer une nouvelle organisation.

Il est fortement conseillé aux Serriérois de descendre à pied ou à vélo. Nous devons installer du stationnement éloigné du Point-Vert et limiter les accès au site.

Vous êtes invités à relayer ces informations à vos contacts, sur les réseaux sociaux, etc. Faisons savoir massivement que les accès au site pour les véhicules motorisés seront réduits.

Merci d'être nos relais de communication.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Quel sera le taux d'abstention au soir du 1^{er} tour qui aura lieu le **dimanche 10 avril 2022 de 8h00 à 19h00** ?

Une faible participation est malheureusement à attendre ! Pourtant, c'est une échéance essentielle que l'élection présidentielle. Des orientations impactant fortement nos vies sont en jeu : retraite, emploi, éducation, etc.

Râler, manifester, c'est légitime ! Mais cette légitimité ne l'est que si l'on participe au choix du Président. Douze candidats se présentent à nos suffrages, le choix est donc très large et doit permettre à chacun de choisir.

Un challenge de la citoyenneté existe, il récompense les communes ayant la meilleure participation au vote. Nous n'avons jamais été proche de l'emporter, je ne pense pas que ce sera pour cette année non plus, à moins ...

Votons, votez, certains pays n'ont pas cette chance. Osez comparer notre pays à une dictature est proprement scandaleux ! Demandez aux Russes ou aux Chinois ce qu'est une dictature ! Demandez aux Coréens du Nord s'ils ont le choix de voter pour leur dirigeant !

Aux urnes citoyens !



INITIATIVE GROUPEMENT D'ACHAT

Votre foyer est équipé d'un poêle à granules et vous souhaiteriez réduire votre facture liée à l'approvisionnement de granulés de bois (ou pellets).

Michel Escalante, un serriérois, propose de créer un groupement d'achat afin de bénéficier de meilleurs prix. Un premier contact a déjà été pris auprès de fournisseurs.

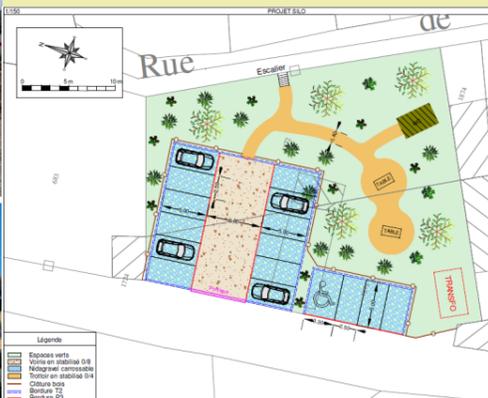
Il répond à vos questions et reçoit vos suggestions par téléphone ou sms : 07 81 98 85 04.



LA COMMISSION TRAVAUX

Un début d'année 2022 marqué par :

- Le démantèlement du silo avec pour objectif de réaliser l'aménagement de la zone en parking et aire de détente.



- L'élagage des platanes (Rue de la Plantaz et Place de la mairie) par notre équipe technique.



- La mise en place de piliers dans l'attente de l'arrivée du pigeonnier contraceptif (cf. page 9).



- Mais aussi le lancement des dossiers :
 - Travaux d'assainissement,
 - Réalisation de plateaux routiers ralentisseurs,
 - Grande rue (au niveau du cimetière),
 - Rue du Bugey (en face de l'école),
 - Travaux de renforcement de notre défense incendie,
 - Protection contre les éboulements rocheux,
 - STEP,
 - Etc.

De nombreux travaux en prévision dans notre commune, sans compter les travaux d'entretien réguliers réalisés par notre équipe technique.



TELEALERTE : RAPPEL

La commune s'est dotée d'un système d'alerte automatisé à la population.

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'évènement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques, etc.

Ce système d'alerte peut également être utile en d'autres circonstances, par exemple pour vous informer rapidement en cas d'alertes météorologiques suite aux informations préfectorales, etc.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la commune de Serrières-de-Briord. Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la mairie.

Pour vous inscrire au dispositif de téléalerte :

- remplissez le formulaire en ligne sur le site de la commune www.mairieserrieresdebriord.fr.

L'ÉCOLE - RENTRÉE 2021-2022

Les inscriptions à l'école pour la rentrée 2022-2023 ont lieu les mardis :

- **29 mars** 8h45-11h30 et 13h45-18h00

- **5 avril** 8h45-11h30 et 13h45-18h00

Prendre rendez-vous auprès de la directrice :

par mail ce.0010538e@ac-lyon.fr

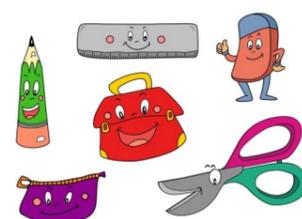
ou par téléphone au 04 74 36 12 65

Les enfants nés en 2019 seront les enfants les plus jeunes inscrits.

Avant de vous rendre au groupe scolaire, vous devrez venir en mairie afin de remplir le bulletin de préinscription.

Vous devrez ensuite vous présenter à la directrice du groupe scolaire et avoir en votre possession :

- votre livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant
- le bulletin de préinscription signé par le Maire
- un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans un autre établissement.



YOGA-VINIYOGA

Cours de yoga

À la salle des fêtes
de Serrières-de-Briord

Le **jeudi de 10h00 à 11h15**

Yoga tous niveaux qui s'adapte à
chaque personne (viniyoga)



Assouplissement du corps et des articulations, développement de l'équilibre et de la concentration.

Pratique des techniques respiratoires (pranayama), et des postures de yoga pour un renforcement en douceur et en profondeur de la musculature.

La fin de la pratique se termine par une relaxation permettant de détendre le corps et l'esprit.

Premier cours d'essai gratuit et sans engagement.

Contact :

Brigitte Clément : 06 40 25 54 76

LE NAUTICLUB

Stage vacances de Pâques du **25 au 29 avril 2022**

À partir de 7 ans de 10h00 à 16h00 - Repas tiré du sac
119 euros licence et livret d'enseignement compris

Si vous souhaitez ne pas faire la totalité des journées
les tarifs sont les suivants :

- 3 ou 4 jours 99 euros
- 2 jours 89 euros
- 1 jour 79 euros

Et toujours **tous les samedis** :

- De 9h30 à 12h30 : sortie aviron
- De 14h30 à 16h30 : école de sport voile

Renseignements et inscriptions :
04 74 36 79 75
lenauticlub01@gmail.com
<http://nauticlub.fr/>



BUGEY RHONE TENNIS



L'année tennistique a bien débuté en ce début 2022.

Après nos jeunes qui ont brillé en 13/14 ans avec notamment **Raphael Dumont** (finaliste 4^{ème} série au championnat individuel de l'Ain) ; les dames se sont inclinées en 1/4 de finale à la coupe des dames. Les hommes +65 ans se sont hissés jusqu'en finale dans leur catégorie.

Nous terminons ce palmarès avec nos 2 finalistes, **Christelle Dumont** (+40 ans) et **Mireille Bonnard** (+50ans) au championnat individuel de l'Ain qui s'est déroulé le dimanche 6 mars à Pont d'Ain. Bravo à tous pour ces beaux parcours !

Notre tournoi interne est en cours.

A venir,

- La coupe Henry Génety pour nos jeunes, 3 équipes mixtes sont engagées (11-12 ans ; 13-14 ans ; 15-18 ans). Début prévu le **26 mars 2022**.
- Les championnats de printemps seniors auront lieu **du 3 avril au 22 mai 2022**. 3 équipes hommes et 1 équipe femmes sont engagées.
- Et notre tournoi annuel qui se déroulera **du 26 juillet au 07 août 2022**.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à consulter notre site :
bugeyrhonetennis.com



LES TRICOTINES

Du changement chez les tricotines...

Depuis le 4 janvier 2022, un nouveau bureau s'est constitué :



Micheline Weiss remplace **Colette Scanzi** en tant que Présidente ;

Pascale Vialis remplace **Colette Grange** en tant que Trésorière ;

Agnès Ravier remplace **Pascale Vialis** en tant que Secrétaire.

Ce nouveau bureau permet de poursuivre la belle initiative prise par **Colette Scanzi** et **Colette Grange** il y a maintenant 10 ans.

Merci à toutes les personnes venues à notre vente annuelle du 5 décembre 2021 qui ont acheté nos ouvrages et/ou qui ont réalisées des dons. Cela a permis de reverser 1 500€ à La Ligue contre le cancer.

L'atelier des tricotines est ouvert

tous les mardis et vendredis

de 14h00 à 17h00.

Nous sommes là pour vous accueillir.

Vous avez également la possibilité de passer commande ou d'acheter sur place.

Local des tricotines : place de la mairie - parking de la salle des fêtes.



ESPACE DE VIE SOCIALE - ENFANCE ET LOISIRS

Depuis début 2022, l'association Enfance et Loisirs est devenue Espace de Vie Sociale.

C'est pour l'équipe de bénévoles et de salariés le début d'un nouveau projet associatif.

Parmi les actions retenues : le développement d'activités accessibles à tous à destination des familles .

Elles font lien avec des animations également proposées aux enfants et aux jeunes de notre territoire.

Retrouvez en détail les informations de chaque animation :

📱 sur la page Facebook Enfance et Loisirs

📱 sur le site internet : <http://famillesrurales.org/enfance-et-loisirs>

Votre Espace de Vie Sociale c'est :

- 👉 Des animations en famille : sortie, bricolage, cuisine, échange de savoir-faire, des ateliers créatifs à partager avec les enfants.
- 👉 Des soirées infos-parents : temps d'information pour vous accompagner dans vos questions de parents.
- 👉 Des temps de contes : découverte de livres et approche de la lecture de manière ludique.
- 👉 Des animations festives.

Atelier « arts plastiques » pour la Grande lessive
Mercredi 23 mars - 14h30
Espace Ain-Terre-Génération-Ailes (à côté de la MARPA)
« La grande lessive » https://www.lagrandelessive.net/la-grande-lessive/
Du jeudi 24 au dimanche 27 mars dès 16h30
Espace Ain-terre-génération-ailes
Nettoyage de printemps au jardin
Samedi 2 avril - 14h00
Espace Ain-terre-génération-ailes



Contact :
 enfanceloisirs@laposte.net
 04 74 36 15 71

Soirée infos parents "Comprendre et accompagner les usages numériques des jeunes"
Jeudi 7 avril - 19h00
Salle polyvalente du collège de Briord
Temps des contes sur le thème du journal intime Atelier « Mon petit carnet secret »
Mercredi 13 avril 15h00 Atelier dès 13h30
Bibliothèque de SERRIERES
Temps des contes Spectacle « C 'est quoi ça, Phisao? »
Mercredi 11 mai - 15h00
Bibliothèque de VILLEBOIS
Fête vos jeux !
Samedi 21 mai de 10h00 à 18h00
Espace Ain-Terre-Génération-Ailes / MARPA / école
Promenade découverte de la rivière de la Pernaz avec « Rivières Sauvages »
Samedi 4 juin 10h00 / 12h00
P'tit + : Sensibilisation sur les aménagements de la rivière dès 9h15 au boulodrome Départ à 10h00 de la mairie pour la promenade
Infos et inscriptions: 06 04 53 51 26 ou 06 16 68 60 79
Temps des contes « La marelle à lire » autour des 5 sens.
Mercredi 8 juin - 15h00
Espace Ain-Terre-Génération-Ailes
Le goûter en musique
Jeudi 30 juin - 16h30
Espace Ain-Terre-Génération-Ailes

LA TROUPE EN AVENT

Nous sommes de retour sur scène ! A l'heure de la distribution de cette édition, nous aurons probablement déjà joué les **25 et 26 mars** mais il restera les deux représentations des **1^{er} et 02 avril** pour venir rire avec nous !

Comme il n'est pas possible de réserver à l'avance les places, venez à l'ouverture des portes dès 19h30 pour avoir les meilleures places ! Les mesures sanitaires s'étant allégées depuis le 14 mars, le pass vaccinal ne sera plus obligatoire pour assister au spectacle, le port du masque reste à la discrétion de chacun !

Notre formule de prix est inchangée depuis des années :

- 5€ pour les adultes à partir de 18 ans,
- 2€ pour les 13-18 ans,
- gratuit pour les moins de 13 ans.

Buvette et petite restauration seront proposées avant la pièce et pendant l'entracte.

La Troupe en Avent, tellement impatiente !

Le Festival En Grangeons la Musique est de retour en 2022 à Briord **du vendredi 3 au dimanche 5 juin 2022**, avec encore quelques concerts mémorables !

Cette année, la grande nouveauté : certains spectacles se tiendront aussi sur le site historique de Quirieu tout proche. Il suffit de passer le pont !

Les festivités débuteront dès le mois de mai avec les traditionnels apéros concerts gratuits **du 6 au 8 mai 2022**. Une halte est prévue à Serrières-de-Briord : le **dimanche 8 mai 2022** à 12h00, avec le groupe de Jazz Manouche « **Un Nerf de Swing** » (Trio violon, guitare, contrebasse), salle d'animation rurale.

L'association En Grangeons La Musique a aussi à cœur d'être accessible au plus grand nombre, c'est pourquoi un concert à la MARPA de Serrières-de-Briord est organisé sur place pour les résidents, le **6 mai** à 15h00 avec le groupe « **Un Nerf de Swing** ».

Ce week-end festif sera clôturé par un grand concert symphonique le **dimanche 8 mai** à 17h00 à Brégnier-Cordon avec le **Sweet Orchestra** (60 musiciens) et la soliste internationale **Elissa Cassini** au violon (réservation conseillée, concert payant, billetterie en ligne).

Au mois de juin, un grand chapiteau de cirque sera installé pour accueillir les spectacles du festival. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts ! Des concerts à guichets fermés sous chapiteau et des spectacles dans le cadre naturel et enchanteur de Quirieu. Une programmation qui conjugue artistes en émergence et artistes reconnus nationalement. Musique du monde, musique classique, chanson, jazz, spectacles familiaux, des choix volontairement éclectiques afin de s'adresser à un public le plus large possible. Le tout dans une alternance entre spectacles payants et concerts gratuits !

A Briord, spectacles gratuits et payants (réservation et billetterie en ligne).

○ **Vendredi 03/06/2022**, musique du monde.

Le **Projet Schinéar**, Musique du monde – Fusion Asie, Orient, Balkans, 18h00 scène extérieure, gratuit

La Promesa (Salsa) + **Ladaniva** (Fusion Balkans-France-Arménie), 20h00 sous chapiteau, payant.

Infos pratiques :

Vous souhaitez devenir bénévole sur le festival ?

Envoyez un mail à communication@engrangeonslamusique.fr

Pour réserver vos places : www.engrangeonslamusique.fr // engrangeonslamusique@gmail.com

Les tarifs sont évolutifs dans le temps, plus vous réservez tôt, plus les prix sont attractifs !

Le Wifi ne fonctionne pas ? Contactez-nous au 06 27 54 74 57.

Les spectacles à Briord : sous chapiteau de cirque / accessibilité handicapés.

200 personnes maxi par soirée : prudent de réserver.

Les spectacles à Quirieu : réalisés avec la complicité de l'association Imagine Quirieu.

Parking et WC à la carrière de Quirieu, à 15 min à pied du site, chaussures de marche conseillées / accès par le four de Quirieu / pas d'accessibilité handicapés.

100 personnes maxi par spectacle : prudent de réserver.

En cas de pluie, report salle polyvalente de Briord.

Direction artistique : **Jean-Claude Guerre**

Partenaire média : France Bleu Isère.

○ **Samedi 04/06/2022**, chanson :

Cash Misère, Trio dépressif de chanson humoristique, 18h00 scène extérieure, gratuit

Marion Roch (chanson française) + **Debout sur le Zinc** (chanson française rock-folk) 20h00 sous chapiteau, payant

○ **Dimanche 05/06/2022**, Famille // Jazz & Blues :

D'accord/Pas D'accord : pièce musicale et acrobatique pour toute la famille à partir de 3 ans, 11h00 sous chapiteau, payant.

Animations et ateliers d'initiation artistique, extérieur, gratuit de 14h00 à 18h00 (détails sur le site web).

Un Nerf de Swing : trio jazz Manouche, 18h00 scène extérieure, gratuit.

The TWO (Blues) + **Rhoda Scott Lady Quartet** (Jazz), 20h00 sous chapiteau, payant.

A Quirieu, (tous les spectacles sont payants, réservation et billetterie en ligne) :

○ **Samedi 04/06/2022**

Balade artistique et surprenante : surprises musicales dans un cadre enchanteur, 15h00 tout public, extérieur

Possible(s) Quartet : Jazz et conte poétique, 16h30 concert interactif pour toute la famille à partir de 5 ans, extérieur

○ **Dimanche 05/06/2022**

Les Chanteurs d'Oiseaux : Saxophone et chants d'oiseaux, spectacle déambulatoire en dialogue avec la nature,

Révélation de la cérémonie des Molières 2016

Révélation des Victoires de la musique 2017

Tout public

P'tit déjeuner concert à 09h00

Seconde représentation à 16h00

En conclusion, 2 week-ends de festivités musicales en mai et juin : invitez vos amis, et rejoignez-nous pour ces beaux moments de partage. Et sachez qu'en venant au festival En Grangeons la Musique, vous découvrirez toujours des Musiques de Haute Qualité.



PETIT SERRIÉROIS D'ÉTÉ

AVIS AUX ASSOCIATIONS !

Pour une bonne organisation, merci de transmettre vos articles (Word **uniquement**) et photos en **fichiers séparés et renommés** (format jpeg).

IMPÉRATIVEMENT avant le 10 juin 2022

à l'adresse contact@mairie-serrieresdebriord.fr ou sur une clé USB à l'accueil de la mairie.

Merci de nous faire parvenir également la liste de vos manifestations pour les mois de juillet, août et septembre 2022.



DONNEURS DE SANG

La collecte de sang du **13 mai 2022** se déroulera à la salle des fêtes de Montalieu "salle Ninon VALLIN".

Tous les donneurs seront accueillis de 15h00 à 19h00, de préférence sur rendez-vous afin de lisser le flux de donneurs.

Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Rappel :

Le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour se rendre en collecte de sang. Tous les donneurs, vaccinés ou non, pourront être accueillis sur l'ensemble des collectes dans le respect des gestes barrières et en portant un masque. Il n'est donc pas nécessaire d'être vacciné, ou de présenter un test PCR négatif pour donner son sang .

ACTUELLEMENT, LES RÉSERVES EN Poches de sang sont EN DESSOUS DU SEUIL DE SÉCURITÉ.

Afin qu'aucun malade ne manque de produits sanguins et qu'aucune intervention ne soit annulée, nous avons besoin de la mobilisation de toutes et tous !

Venez nombreux !



Vous venez d'avoir 18 ans et vous êtes en bonne santé, alors vous pouvez décider en toute liberté de prendre un peu de temps pour donner votre sang. Il sera reconstitué très rapidement.

Vous serez accueilli et inscrit par la secrétaire, vous remplirez un questionnaire, puis vous rencontrerez un médecin pour l'entretien pré-don. Le don est ensuite effectué et une collation vous sera proposée. Moment de détente pour vous bien mérité !

Alors, si vous refusez, personne ne vous en voudra et croyez-moi, chacun de nous est libre de ses choix...

Mais si vous acceptez, vous devez savoir que le sang recueilli, à plusieurs blessés ou malades rendra la santé et la vie.

Nous comptons sur vous et nous vous donnons rendez vous :

Vendredi 13 mai	Salle Ninon Vallin
Vendredi 19 août	Montalieu-Vercieu
Vendredi 21 octobre	Sur rdv
Mardi 22 décembre	De 15h00 à 19h00
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr	

La collecte de sang est organisée avec l'aide d'une équipe de bénévoles.

Pour tout renseignement : www.rhonealpes.dondusang.net

SOLIDARITÉ UKRAINE

L'émotion suscitée par l'attaque Russe en Ukraine a enclenché un formidable élan de générosité dans notre pays. A Serrières-de-Briord, dès le début du conflit, les propositions d'aide et d'accueil ont afflué. La Commune a organisé la collecte des dons en concordance avec les besoins exprimés par la Protection Civile et relayés par l'Association des Maires de France (AMF). Trois familles ont proposé d'accueillir des réfugiés.

Vous êtes nombreux à avoir remis des produits d'hygiène, pédiatriques, médicaux. MERCI !

Pour l'instant, les dons en matériel et produits sont stoppés, il y en a eu énormément et il faut les acheminer sur place et les distribuer.

Vous pouvez par-contre faire des dons financiers aux ONG qui interviennent sur place : Croix-Rouge, Protection Civile, et autres.

L'accent est mis à présent sur l'accueil des réfugiés.

Il vous est possible, si vous le souhaitez, d'accueillir des déplacés de guerre ukrainiens chez vous. Pour cela, une plateforme d'inscription est ouverte : <https://parrainage.refugies.info>

Vous avez également la possibilité de faire des dons financiers. L'AMF de l'Ain conseille de le faire sur : <https://don.protection-civile.org>



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

La boulangerie



Depuis la fin d'année 2021, la boulangerie de **Nicolas Tranchand** est devenue « Chez Charlotte ».

En effet, **Charlotte Terrasson** et **Romain Caravita** sont les nouveaux gérants de la boulangerie du village.

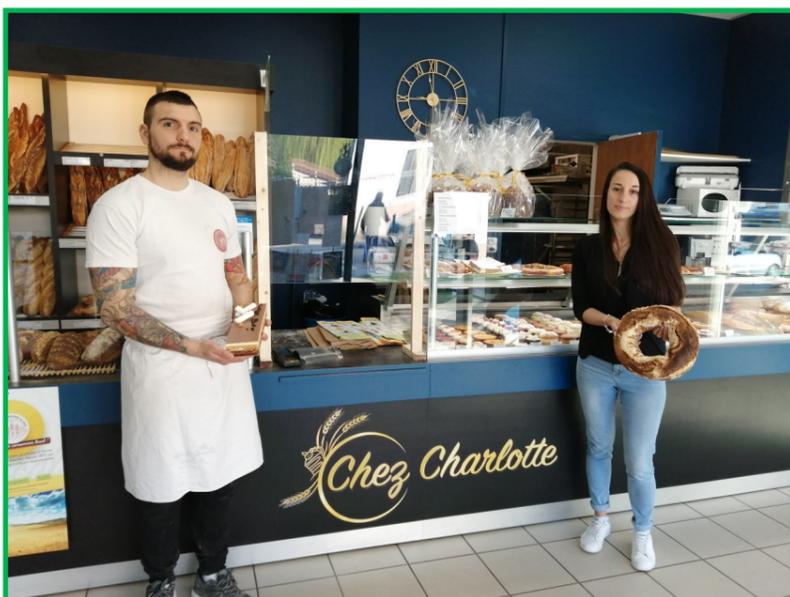
Charlotte et ses vendeuses vous accueillent avec le sourire :

- Le mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 12h45 et de 15h30 à 19h00
- le mercredi de 6h30 à 12h45
- le samedi de 7h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00
- le dimanche de 7h00 à 12h30

Romain et son équipe au fournil, confectionnent les pains, viennoiseries, pâtisseries et autres snacking que vous prenez plaisir à déguster. Ces deux passionnés ont fait le choix de travailler avec du blé provenant uniquement de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Romain souhaiterait accueillir un jeune apprenti pour lui transmettre son savoir-faire et son amour du métier.

Bienvenue à **Charlotte** et **Romain** !



La supérette

Ce début d'année a vu le changement de gérance à la supérette.



Sandrine et **Jean Alonso** ont pris la suite de **Cécile Berger**.

Forts de leur expérience et de leurs sourires, ils vous proposent un service de proximité en continuité de ceux proposés auparavant et tendent à en développer d'autres.

Ils ont déjà mis en place le Cash back, service bancaire qui permet aux clients, à partir de 3€ d'achat, de pouvoir retirer jusqu'à 60€ sans restriction de banque.

Ils vous accueillent :

- du mardi au samedi de 7h30 à 19h30
- le dimanche de 7h30 à 12h30

Bienvenue à **Sandrine** et **Jean** !



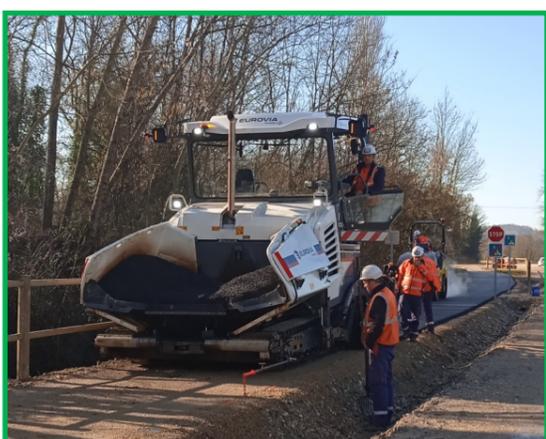
CCPA - BOUCLE SECONDAIRE VIA RHÔNA

La boucle secondaire Via-Rhône reliant Villebois-Gare à Briord est sur le point d'être terminée.

Enfin les amateurs de bicyclette vont pouvoir se déplacer sans trop de risque d'accident.

Il conviendra néanmoins d'être prudent, la piste étant partagée avec d'autres usagers sur certaines parties : chapelle St Léger, portion entre Briord et le Pont sur la Brive à l'embouchure. Même si la « piste CNR » est interdite à tous véhicules hors CNR et riverains (agriculteurs et pêcheurs) sa fréquentation dépasse ces seuls autorisés !

Cet aménagement est réalisé et financé par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA). La phase ultime de cette boucle secondaire est de rejoindre Briord à Groslée, mais il y a de nombreuses contraintes à surmonter.



URBANISME - SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La commune en partenariat avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), le Syndicat Intercommunal d'Énergie et e-communication de l'Ain (SIEA) et les services de l'État, met en place un service permettant aux usagers de faire leur demande d'urbanisme de manière dématérialisée.

Sont concernées :

- les demandes de Certificat d'Urbanisme Informatif ou Opérationnel
- les demandes de Déclaration d'Intention d'Aliéner pour le Droit de Prémption Urbain
- les demandes de Déclaration préalable (DP, DPMI, DP-Lotissement)
- les demandes de Permis de construire (sauf les PC liés à une autre réglementation tels que les ERP par exemple)
- les demandes de Permis de construire de maisons individuelles
- les demandes de Permis d'aménager
- les demandes de Permis de démolir

Pour déposer vos dossiers, rendez-vous sur :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001403/>

Plus d'informations sur le site internet de la commune :

www.mairieserrieresdebriord.fr



LES MARDIS DE L'EMPLOI

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) et ses partenaires déploient les "mardis de l'emploi" sur toute l'année 2022 sur l'ensemble du territoire intercommunal afin d'être au plus proche des habitants.

Ces forums de l'emploi sont l'occasion de rencontrer des entreprises qui recrutent en direct, près de chez vous, sans rendez-vous. Des postes sont proposés en CDI, CDD ou contrat d'intérim.

Rendez vous avec votre CV, de 9h00 à 11h00, les mardis :

12 avril	Meximieux	Espace Vaugelas 3, avenue Dr Boyer
10 mai	Ambérieu-en-Bugey	Espace 1500—salle Mozzanino Rue du Savoir
7 juin	Saint Vulbas	Centre International de Rencontres 1558, rue Claires Fontaines
28 juin	Tenay	Salle des fêtes Place de la mairie
13 septembre	Villebois	Salle des fêtes 170, rue de Vougy
20 septembre	Ambérieu-en-Bugey	Centre Social—Maison du Peuple Place Pierre Sémard
11 octobre	Lagnieu	Salle polyvalente Allée Guy de la Verpillière
8 novembre	Meximieux	Espace Vaugelas 3, avenue Dr Boyer
29 novembre	Ambérieu-en-Bugey	Centre Social—Maison du Peuple Place Pierre Sémard

2022—ANNÉE ÉLECTORALE

Présidentielles

1^{er} Tour : dimanche 10 avril

2^{ème} Tour : dimanche 24 avril

Législatives

1^{er} Tour : dimanche 12 juin

2^{ème} Tour : dimanche 19 juin

LE FRELON ASIATIQUE

Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) est un insecte originaire d'Asie, classé comme espèce exotique envahissante. Arrivé en France en 2004, il prospère dans nos écosystèmes grâce à ses bonnes facultés d'adaptation et à l'absence de prédateur naturel.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Sa présence impacte la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes (dont les abeilles) et représente un risque pour les populations locales.

Le frelon asiatique n'est pas directement agressif envers l'homme mais il le devient lorsque sa colonie est dérangée et sa pique est dangereuse, particulièrement en cas d'allergie.

Le collectif « Ensemble contre le Frelon Asiatique » regroupe les organisations apicoles du département de l'Ain (syndicales, sanitaires, amateurs ou professionnels) dans un objectif commun : lutter efficacement contre cet insecte indésirable. Le collectif est coordonné par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ain (GDS).

En cas d'identification de frelons asiatiques, les signalements sont à effectuer sur la plateforme régionale de signalements www.frelonsasiatiques.fr. La confirmation des signalements sur le terrain sera ensuite assurée par des référents formés et répartis sur le territoire départemental puis la destruction des nids sera coordonnée directement par le GDS.

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*

Tête rousse
et visage jaune

Thorax noir
et roux

Abdomen jaune
avec des dessins
noirs

Pattes rousses

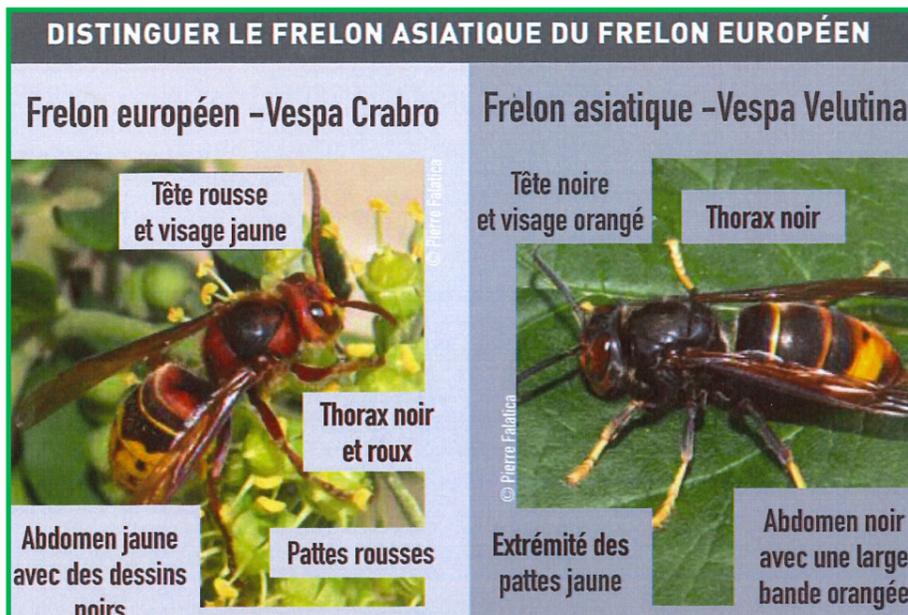
Frelon asiatique - *Vespa Velutina*

Tête noire
et visage orangé

Thorax noir

Extrémité des
pattes jaune

Abdomen noir
avec une large
bande orangée



LA PERNAZ

Reconnue comme Espace Naturel Sensible par le Département de l'Ain en 2015, et 5^{ème} rivière labellisée « Site Rivières Sauvage » en février 2020, **la Pernaz** est un joyau prenant ses sources par l'Arodin et le Trefond sur les communes d'Ordonnaz et de Bénonces. En plus de sa qualité d'eau exceptionnelle, elle doit cette distinction à sa mosaïque d'habitats riches et variés (forêts, landes, prairies humides, etc.) ainsi qu'à la diversité d'espèces qu'elle abrite. C'est cela qui a permis la création d'un programme d'actions visant à la restaurer et à la préserver.

Qu'en est-il de ces actions après deux ans de labellisation ?

– La **continuité écologique de la rivière** a été restaurée, avant sa labellisation, avec l'aménagement de seuils, difficilement franchissables par la faune piscicole.



– Une **ancienne zone de décharge** a été réhabilitée de façon participative, en amont de la labellisation « Site Rivières Sauvages ». Cette action a permis de mieux impliquer les acteurs locaux dans le projet de labellisation.

– Un **petit sentier d'interprétation** a été mis en place, en amont du village (6 panneaux explicatifs sur la rivière, son fonctionnement, sa faune, sa flore).



– Au niveau de la **gestion touristique du site**, un éco-compteur a été posé au niveau de la cascade de Luizet, sur la commune de Bénonces, permettant une estimation annuelle de la fréquentation. Le site de la Pernaz sera également un appui pour la construction d'une méthodologie d'évaluation de la capacité d'accueil des Sites Rivières Sauvages.



Rivières Sauvages

Association du Réseau



A venir : Une matinée découverte de la rivière sauvage pour les habitants de la commune et le grand public est organisée, en lien avec le Enfance et Loisirs et l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, le **samedi 4 juin 2022**, de 10h00 à 12h15 : départ à pied de la mairie. Une option de départ à 9h15 est programmée, au boulodrome - rue des Loisirs, pour ceux qui le souhaitent.

Pour tous renseignements et pour toute participation, contacter **Natacha Brunet Bellot**, animatrice au 06 04 53 51 26.

SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS (SR3A)

La fin des pesticides dans les lieux publics pour une meilleure qualité de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2017 déjà, les collectivités territoriales et les établissements publics ne peuvent plus utiliser de pesticides pour l'entretien des espaces verts et des espaces de promenades ouverts au public. Quelques exceptions demeuraient encore pour les lieux complexes tels que les cimetières mais dès le 1^{er} juillet 2022, ils rejoignent la liste des espaces préservés de tous pesticides. Si nous allons tous devoir nous habituer aux allées enherbées plutôt que minérales et à des cimetières aux allures de jardin, c'est que les bénéfices sont réels sur la qualité de l'eau.



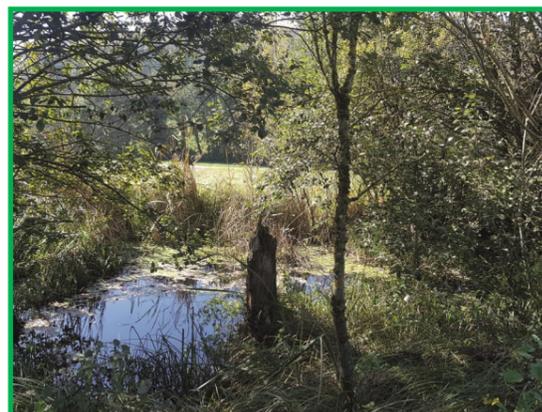
Les espaces minéraux sont imperméables et favorisent le ruissellement jusque dans les cours d'eau, en emmenant les pesticides. Et lorsque l'eau arrive à s'infiltrer, selon la nature des sols, dans le karst et les nappes alluviales par exemple, les pesticides sont entraînés avec l'eau jusque dans les nappes souterraines, utilisées pour l'eau potable.

En 2025, les terrains de sport seront également concernés par cette réglementation.

Des conseils et des aides financières pour créer des mares dans les jardins

Le SR3A poursuit son action « Place à la biodiversité » et aide les particuliers à créer ou à restaurer des mares.

Les mares, même de petite superficie, constituent des milieux très riches où la vie aquatique, terrestre et amphibie foisonne. Après une étude de la faisabilité du projet, un accompagnement technique complet du syndicat et une aide financière permettront aux particuliers de concrétiser sereinement les projets. Le projet « Place à la biodiversité » concerne également des projets de restauration de mares existantes.



À savoir : Les dépenses liées à la création et/ou à la restauration de mares peuvent être prises en charge par le SR3A à hauteur de 40% des dépenses éligibles et dans la limite de 1 000€ d'aide.

Contact au SR3A :

Émilie Genelot : Chargée de Projet - Continuités écologiques

04 74 37 42 80

COLLÈGE DE BRIORD - LE PLASTIQUE À LA LOUPE

Véritable pollution invisible, les microplastiques (fragment de 1 à 5 mm) constituent aujourd'hui près de 90% de la pollution plastique dans l'Océan ! D'où viennent-ils ? Quelle est leur composition ? Comment les réduire ? ... sont autant de questions fondamentales de recherche et de société. Après avoir mené plusieurs expéditions scientifiques en mer ou dans les fleuves, en quête de réponses sur les microplastiques, la **Fondation Tara Océan** lance un appel aux jeunes !

La classe de 6^{ème}E a été choisie cette année pour participer à la constitution de bases de données sur les macroplastiques et surtout sur les microplastiques que l'on rencontre sur les berges du Rhône. Les données, collectées par les jeunes selon un protocole scientifique simple fourni, alimenteront la recherche scientifique.

Le jeudi 23 septembre 2021, les 6^{ème}E ont assisté à une visioconférence avec le **Dr J.F.Ghiglione**, du laboratoire océanologique de Banyuls sur Mer, directeur scientifique de la mission TARA Microplastiques et membre du comité de pilotage de "Plastique à la loupe".

Le lundi 11 octobre 2021, les élèves se sont rendus sur la plage de Serrières-de-Briord au bord du Rhône pour faire leurs prélèvements selon le protocole fourni par les scientifiques de la mission de Tara Océans.



Le mardi 12 octobre 2021, ils ont trié et comptabilisé les déchets en fonction de leur taille :



Les déchets de taille comprise entre 1 et 5 mm sont qualifiés de **microplastiques** ➡



Les déchets de taille comprise entre 0,5 et 2,5 cm sont qualifiés de **mésoplastiques** ←

Les déchets de taille supérieure à 2,5cm sont qualifiés de **macroplastiques** ➡



En 2022, une grande campagne de sensibilisation sera organisée au collège afin que tous les élèves se rendent compte que chacun peut agir au quotidien (à suivre ...).

INCIVILITÉS CANINES - RAPPEL

Un sujet assez récurrent, celui du comportement des chiens et par conséquent de leurs propriétaires.

Principalement les déjections canines qui jonchent les trottoirs et autres espaces verts de la commune.



Nul maître n'est sensé ignorer son obligation de ramasser les « crottes » de son chien. A cet effet, des sacs à crottes ont été installés depuis un certains temps à plusieurs endroit de la commune. Alors n'hésitez-pas, servez-vous en à bon escient. Une fois le sac utilisé, hop à la poubelle, rien de plus simple !

Il est également vivement suggéré de veiller à ce que son chien n'urine pas contre les habitations ni contre le mobilier urbain.

Aussi, votre animal est sous votre responsabilité qu'il soit sous votre garde, qu'il se soit égaré ou échappé. Veiller sur lui afin que ses agissements ne vous soient pas répercutés.

NUISANCES SONORES - RAPPEL

A l'approche des « beaux jours » et des longues soirées, il semble opportun de rappeler quelques règles en matière de voisinage.

Pour vos travaux d'extérieur ou d'intérieur, merci de respecter les horaires pour éviter toutes nuisances sonores. Elles sont rappelées en dernière page de notre journal communal ou sur le site internet de la commune.

D'une manière générale, sachez qu'outre les outils de bricolage ou de jardinage, sont considérés également comme bruits de voisinage : des cris d'animaux notamment les aboiements de chien (des colliers existent), des pétards ou feux d'artifice, des appareils de diffusion de son et de musique, etc.

Si vous organisez une fête familiale ou autre, il vous est conseillé de prévenir à l'avance votre voisinage afin d'éviter tout conflit. Toutefois, rien ne vous dispense de limiter le volume sonore.

Pour le bien-être de tous,
entre voisins,
soyons courtois !



AGENDA DES MANIFESTATIONS

AVRIL	Vend. 1 & Sam. 2	La Troupe en Avent	Représentation théâtrale
	Sam. 2	Nauticlub	Portes ouvertes—base de loisirs
	Sam. 2	Enfance et Loisirs	Nettoyage de Printemps au jardin partagé
	Dim. 3	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens au Point Vert
	Du 3 avril au 22 mai	Bugey Rhône tennis	Championnat de Printemps seniors
	Jeu. 7	Enfance et Loisirs	Soirée infos parents au collège de Briord
	Dim. 10 & Dim. 24		Élections présidentielles
	Mer. 13	L'Echo du Nant Enfance et Loisirs	Temps de contes
	Du 16 au 18	Municipalité	Fête foraine au stade Jean Christin
	Dim. 24	Amicale des Sapeurs Pompiers	Vente de tartes
MAI	Dim. 1	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens au Point Vert
		Déchaîne ton cœur	Course cycliste
	Dim. 8	Municipalité	Cérémonie commémorative
		En Grangeons la musique	Apéro concert
	Mer. 11	Enfance et Loisirs	Temps de conte à Villebois
	Ven. 13	Donneurs de sang	Collecte à Montalieu-Vercieu
Sam. 21	Enfance et Loisirs	Fête vos jeux	
JUIN	Ven.3, Sam. 4 & Dim. 5	Engrangeons la Musique	Festival à Briord
	Sam. 4	Municipalité	Matinée nettoyage de Printemps
	Sam. 4	Conservatoire des Espaces Naturels	Balade à la découverte de la Pernaz sauvage
	Dim. 5	Team Rallye Serriérois	Exposition de véhicules anciens au Point Vert
	Mer. 8	L'Echo du Nant Enfance et Loisirs	Temps de contes
	Dim. 12	Les amis du pays de Lhuis	Foire
	Dim. 12 & Dim. 19		Elections législatives
	Sam. 18	FCSV	Bal d'été
	Sam. 25	L'Echo du Nant	Représentation de fin d'année
	Jeu. 30	Enfance et Loisirs	Goûter en musique au jardin

<p style="text-align: center;">Mairie</p> <p>Lun.-Jeu. : 8h30-11h30 Ma.-Ven. : 13h30-18h00 Me. FERMÉE toute la journée Sam. (sem. impaires) : 8h30-11h30 ☎ : 04 74 36 70 04 @ : contact@mairie-serrieresdebriord.fr</p>	<p style="text-align: center;">Les Restos du Coeur</p> <p style="text-align: center;">Centre « Bugey itinérant »</p> <p>Permanence à Serrières : Parking de la salle des fêtes : Lundi après-midi : 15h45-16h30 ☎ : 06 76 70 60 26 @ : ad01.bugeyitinerant@restosducoeur.org</p>	<p style="text-align: center;">Nuisances sonores : RAPPEL</p> <p>L'utilisation des tondeuses, tronçonneuses, et autres outillages sonores est règlementée par l'arrêté préfectoral du 10 avril 1990 :</p> <p style="text-align: center;">Jours ouvrables : 8h00-12h00/14h00-19h30 Sam : 9h00-12h00/15h00-19h00 Dimanches et jours fériés : 10h-12h</p>	<p style="text-align: center;">Collecte des déchets ménagers</p> <p style="text-align: center;">Vendredi matin toute l'année.</p> <p style="text-align: center;">Collecte des sacs jaunes</p> <p style="text-align: center;">Mardi matin (1 semaine /2)</p>
<p style="text-align: center;">La Poste</p> <p>Du Lun. au Sam. : 9h00-11h30 Dépôt limite du courrier : En semaine : 14h45 / Sam. : 11h30</p>	<p style="text-align: center;">La Croix-Rouge</p> <p>Délégation locale BELLEY ☎ : 04 79 81 46 16 @ : crf.belley@orange.fr Unité locale PLAINE DE L'AIN ☎ : 06 60 27 99 26 @ : ul.plainedelain@croix-rouge.fr</p>	<p style="text-align: center;">Déchets verts</p> <p style="text-align: center;">Les feux de déchets verts sont interdits TOUTE L'ANNÉE</p> <p>La commune autorise le dépôt des déchets verts (gravats interdits) sur le site de l'ancienne décharge : Me.-Ven. : 12h00-15h45</p>	<p style="text-align: center;">Déchèteries :</p> <p style="text-align: center;">Lhuis</p> <p>Lun.-Me : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00</p> <p style="text-align: center;">Villebois</p> <p>Lun.-Me.-Jeu. : 13h30-18h00 Ven.-Sam. : 8h30-12h00 13h30-18h00</p> <p style="text-align: center;">FERMÉES tous les jours fériés.</p> <p style="text-align: center;">Pensez à vous inscrire !</p>